



CONVENTION DE DISPONIBILITÉ SIGNÉE AVEC LA SNSM

Le 6 mai dernier, Madame le Maire a signé une première convention de disponibilité avec la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer) de Talmont-Saint-Hilaire. Elle permet à Guillaume, agent communal responsable du service « Espaces Verts » et bénévole à la SNSM depuis cinq ans, de concilier son activité professionnelle avec son engagement au service du sauvetage en mer.

Des autorisations d'absence lui sont accordées afin de participer aux opérations de secours, suivre des formations ou participer à des actions de prévention.

La Municipalité tient, à travers cette démarche, à saluer l'engagement citoyen de celles et ceux qui contribuent chaque jour à la sécurité de tous sur notre littoral.



JARD SUR MER : 3^{ÈME} PLUS BEAU MARCHÉ DE FRANCE !

En 2026, le marché de Jard sur Mer a participé pour la première fois au concours national « Votre plus beau marché », organisé par TF1.

Après plusieurs semaines de votes et une mobilisation importante, notre marché s'est hissé jusqu'en finale et a décroché la 3^{ème} place au classement national, derrière Hesdin-la-Forêt (Nord-Pas-de-Calais), qui remporte le concours, et Villeréal (Aquitaine), qui arrive en deuxième position, parmi les 24 marchés sélectionnés à travers la France.

Cette belle distinction met en lumière la qualité, la diversité et la convivialité du marché de Jard sur Mer, véritable rendez-vous de la vie locale, qui rassemble chaque lundi matin, sur le parking des Ormeaux, habitants, visiteurs, commerçants et producteurs.

Elle témoigne également du travail réalisé par les élus, les membres de la commission « Marché » et les agents municipaux, qui tous participent à son organisation et à son bon fonctionnement tout au long de l'année.

Pour célébrer cette belle réussite, la Commune a organisé, le 29 juin, une animation sur le marché autour de la traditionnelle danse de la brioche, animée par le duo FX & Vinciane. La brioche, confectionnée par une boulangerie locale, a ensuite été partagée avec les exposants et les passants.

La Commune est fière de cette 3^{ème} place nationale, qui contribue à faire connaître Jard sur Mer et son marché bien au-delà du territoire, mais vient aussi récompenser le travail de tous ceux qui le font vivre au quotidien.



18 mai : émission en direct depuis le marché sur Air Show Radio.



29 mai : le marché de Jard sur Mer se classe parmi les 10 finalistes du concours.



29 juin : une danse de la brioche pour célébrer cette belle 3^{ème} place !

LE HAVRE DU PAYRÉ : UNE NOUVELLE ÉTAPE VERS LE LABEL GRAND SITE DE FRANCE

Depuis fin mai 2026, le site du Havre du Payré est devenu « Projet Grand Site de France », et entre désormais dans la dernière phase de sa labellisation.

Engagée depuis 2017, cette démarche est portée par le Département de la Vendée, en collaboration avec les communes de Jard sur Mer et Talmont-Saint-Hilaire, ainsi que la Communauté de communes Vendée Grand Littoral.

Cette nouvelle phase va se traduire, dans les prochaines années, par la réalisation de 24 actions concrètes, organisées autour de quatre priorités :

- **réhabiliter** le cœur patrimonial et faire découvrir les sites emblématiques,
- **maîtriser** la fréquentation et améliorer l'accueil du public dans le respect des valeurs de l'esprit des lieux,
- **révéler** et transmettre la valeur des paysages et les savoir-faire ancestraux qui les ont façonnés,

- **mettre en œuvre** collectivement le projet de Grand site de France du Havre du Payré entre l'ensemble des acteurs impliqués et engagés.

Parmi les actions prévues figurent notamment la création d'un outil de suivi de la fréquentation, le développement de la mobilité douce et durable, ou encore la mise en place d'un itinéraire cyclable à l'échelle de l'ensemble du projet.



LE LABEL GRAND SITE DE FRANCE, C'EST QUOI ?



Le label Grand Site de France est une reconnaissance nationale attribuée par l'État à des paysages remarquables, protégés et gérés durablement.

Il vise à concilier préservation du patrimoine, qualité de l'accueil des visiteurs et développement local respectueux du territoire.

Il est attribué pour huit ans et renouvelé après évaluation des actions menées.

INSTALLATION DE COMPOSTEURS GRUTABLES

En complément des outils déjà existants (composteurs individuels et partagés), la Communauté de communes Vendée Grand Littoral poursuit le déploiement de solutions de gestion des biodéchets sur le territoire.

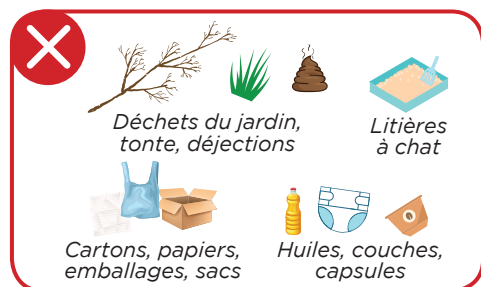
À Jard sur Mer, trois composteurs grutables, actuellement en test, sont accessibles en libre accès **exclusivement aux particuliers** :

- deux au Point d'Apport Volontaire (PAV) de la zone des Aires, rue des Artisans ;
- un au PAV situé rue des Essarts, côté rue Surcouf.

Ces équipements permettent aux habitants qui ne disposent pas d'un jardin de trier facilement leurs déchets alimentaires.

D'ici la fin de l'année 2026, une vingtaine de composteurs seront installés sur la commune. Le choix des emplacements est actuellement en cours, en concertation avec Vendée Grand Littoral.

QUE PEUT-ON Y DÉPOSER ?



COMMENT BIEN UTILISER LE COMPOSTEUR ?

Pour utiliser le composteur, rien de plus simple : déposez vos déchets alimentaires directement dans le bac, sans sac et en vrac. Recouvrez ensuite votre dépôt de broyat, disponible dans le bac situé juste à côté.

Les composteurs sont régulièrement contrôlés afin de s'assurer de leur bon fonctionnement.



À QUELLE FRÉQUENCE LES BACS SONT-ILS COLLECTÉS ?

Environ une fois par mois, les bacs sont collectés à l'aide d'un camion-grue et acheminés vers une plateforme de compostage gérée par Trivalis.

Pour plus d'informations sur le fonctionnement de ces composteurs, vous pouvez contacter la Communauté de communes Vendée Grand Littoral par mail à : preventiondechets@vendeegrandlittoral.fr.

POURQUOI TRIER SES BIODÉCHETS ?

Trier ses biodéchets permet de réduire le volume des ordures ménagères et de limiter les déchets destinés à l'enfouissement.

Collectés séparément, les déchets alimentaires peuvent notamment être transformés en compost, utile pour les sols et l'agriculture.

ENFANCE-JEUNESSE : LA COMMUNE AUX CÔTÉS DES FAMILLES

Accompagner les familles jardaises et permettre à chaque enfant de grandir, apprendre et s'épanouir dans de bonnes conditions est une priorité de la Commune. Cette volonté se traduit par des mesures concrètes, qui permettent de limiter le coût des services liés à la scolarité et de soutenir les familles selon leurs ressources.

Restaurant scolaire



Dans les cantines des deux écoles de Jard sur Mer, seul le coût d'achat des denrées alimentaires est facturé aux familles, la Commune prenant en charge l'ensemble des frais de fonctionnement. Le prix d'un repas

s'élève à 2,40 € par enfant, pour un coût de revient de 9,63 €. La Commune assure ainsi une prise en charge financière significative, afin de maintenir un tarif maîtrisé pour les familles jardaises et celles des autres communes dont les enfants sont scolarisés à Jard sur Mer.

Ce choix permet également d'assurer un service de restauration scolaire de qualité, tout en proposant un tarif inférieur à celui pratiqué dans d'autres communes et établissements scolaires.

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est gratuit.

Il est réservé aux enfants de l'école publique dont les deux parents, pour des raisons professionnelles, ne peuvent pas les accompagner à l'école ou venir les chercher aux horaires habituels de classe.



Transport scolaire



L'accompagnement ne s'arrête pas à l'école primaire. Depuis de nombreuses années, la Commune prend en charge 100 % des frais de transport scolaire pour les familles dont l'enfant est scolarisé au collège public Edmond Bocquier de Talmont-Saint-Hilaire ou au collège privé Saint-Jacques de Moutiers-les-Mauxfaits.

Le formulaire de demande est disponible sur le site Internet de la Ville, dans la rubrique « Affaires sociales / CCAS ».

Le CCAS, un soutien aux familles

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Jard sur Mer accompagne également les familles au quotidien grâce à des aides adaptées à leurs ressources et à leur situation.

Les enfants jardais scolarisés dans l'une des deux écoles peuvent bénéficier d'une aide au règlement de la cantine, calculée en fonction du quotient familial.

Le CCAS intervient également pour soutenir les familles dans le financement des voyages scolaires. L'aide accordée est calculée selon le quotient familial et le montant du séjour.

Pour tout renseignement, contactez l'accueil de la Mairie au 02 51 33 40 17, qui vous indiquera les démarches à effectuer ainsi que les documents à fournir.

DES BOÎTES À PAROLES INSTALLÉES DANS LES ÉCOLES JARDAISES



À l'initiative du Conseil Municipal des Enfants (CME) 2024-2026, des boîtes à paroles ont été installées début juin dans la cour des écoles Jacques Tati et Saint-Joseph de la commune afin de favoriser l'expression des élèves et leur offrir un espace de paroles sécurisant.

Ce projet est né d'une réflexion menée par les jeunes élus lors d'un conseil. Soucieux de permettre à chaque enfant de s'exprimer en toute liberté, ils ont souhaité mettre en place ces boîtes à paroles.

Avant d'installer celles-ci, un travail a été mené autour de la libération de la parole des enfants et de la prévention du harcèlement scolaire.

Dans le cadre de la mission du Passeport du Civisme intitulée « Se protéger du harcèlement », les élèves ont assisté à la projection du film « Un monde » de Laura Wandel. Ce film a mis en lumière des problématiques en lien avec les objectifs poursuivis par les boîtes à paroles : encourager l'expression des enfants et prévenir des situations d'isolement ou de harcèlement.

Financées par la Commune, les boîtes aux lettres ont été peintes par un agent des Services Techniques avec des dessins aux couleurs attractives, puis installées dans les préaux des cours d'école afin d'être facilement accessibles aux élèves.

Ce dispositif permet à ceux-ci de déposer un message en toute discrétion, afin de partager leurs ressentis, leurs interrogations ou leurs inquiétudes, ou encore signaler une situation difficile qu'ils n'osent pas toujours exprimer oralement.

Chaque message déposé fait l'objet d'une attention particulière et est pris en charge par les directeurs des établissements afin d'assurer un accompagnement adapté lorsque cela est nécessaire.



ESCALE LITTÉRAIRE

Après avoir accueilli plus de 6 000 visiteurs en 2024, l'Escale Littéraire sera de retour le **dimanche 20 septembre 2026**, de 10h30 à 18h00, dans le centre-ville de Jard sur Mer pour sa troisième édition.

Organisé par Vendée Grand Littoral, en partenariat avec le Département de la Vendée et la Commune de Jard sur Mer, ce rendez-vous culturel mettra cette année le voyage à l'honneur.

Près de 70 auteurs seront réunis pour une journée dédiée au livre : Jean-Christophe RUFIN (président de l'Escale Littéraire 2026), Irène FRAIN, Cassandre LAMBERT, Yves VIOLLIER, Gwnenaël BULTEAU, Karine LEBERT, Pierre POUCHAIRET, ...



Lecteurs et passionnés pourront échanger avec les auteurs, faire dédicacer leurs livres et profiter d'animations gratuites (heures du conte, ateliers créatifs, escape game, spectacles...).

Romans, polars, littérature jeunesse, récits d'aventure ou mondes imaginaires : une programmation qui ravira tous les publics lors de cette journée.

Fidèle à son esprit convivial, l'Escale Littéraire entend une nouvelle fois faire du livre un espace de découverte, de partage et d'ouverture sur le monde.

Programme complet sur
<https://escalelitteraire-vendeegrandlittoral.fr>.

TRIBUNES D'EXPRESSION

Liste « Jard, un avenir qui inspire ! »

Merci pour votre confiance. Ensemble, poursuivons nos engagements et relevons les défis pour demain.

Liste « Agir avec vous pour Jard-sur-Mer »

Nous nous étions engagés à rendre la vie municipale plus accessible. Les conseils municipaux sont désormais diffusés en direct sur Internet : une promesse tenue, au service de la transparence et de tous les Jardais.



**DATE DU PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL**
sous réserve de modification
Judi 15 octobre | À 20h30
Salle de l'Hôtel de Ville
Réunion ouverte au public

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Chaque année, la Ville organise une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants, un rendez-vous privilégié pour souhaiter la bienvenue à celles et ceux qui ont choisi de s'installer dans la commune.

La prochaine cérémonie se tiendra **le 23 octobre 2026, à 18h30, à la grande salle des Ormeaux**.

Ce temps d'échange sera l'occasion de rencontrer les élus, de découvrir les services et équipements municipaux, ainsi que les principales activités et initiatives qui contribuent à la vie locale. Vous pourrez aussi faire la connaissance d'autres habitants récemment installés et partager un moment convivial.

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

Les personnes ayant emménagé dans la commune en 2025 et 2026 doivent s'inscrire en ligne sur le site de la Ville afin de participer à cette cérémonie. www.ville-jardsurmer.fr

Prochaines Manifestations

(sous réserve de modifications)

SEPTEMBRE

Samedi 12	10h-12h30	Forum des Associations Complexe sportif de Madoreau
Mardi 15	12h30	Repas champêtre organisé par Jard Accueil Salle des Ormeaux (réservation au 07 87 01 55 58)
	18h00	Atelier « Réduire ses déchets » organisé par Vendée Grand Littoral Maison des Associations (inscription au 06 27 20 26 59)
Samedi 19 et dimanche 20	10h-18h	Journées européennes du patrimoine : exposition métiers d'art (10h-18h) et visite guidée de l'abbaye (10h-12h et 14h-17h) Abbaye royale de Lieu-Dieu
Dimanche 20	10h30-18h	Escale Littéraire Centre-ville de Jard sur Mer
Dimanche 27	14h00	11 ^{ème} trophée de danse de salon organisé par l'Amicale Laïque - Salle des Ormeaux (réservation au 02 51 33 43 65)

OCTOBRE

Judi 1^{er}	14h30	Marche bleue organisée par Vendée Grand Littoral - Port de plaisance
Samedi 3	09h00	Géologie à la plage organisée par le Conseil départemental - Pointe du Payré (réservation au 02 51 97 69 80)
	9h30-17h30	La Maison géante et les risques domestiques pour les enfants Salle des Ormeaux (inscription sur www.vendeegrandlittoral.fr)
	10h00	Marche rose de 5 km Départ du Moulin de Conchette
Vendredi 9	13h30	Concours de belote de l'UNC Salle des Ormeaux
Dimanche 11	Matinée	Marches nordiques (16, 12 et 6 km) organisées par Nordic Terre Océane Départs à la salle des Ormeaux (inscription sur https://nordicterreocéane.fr)
Vendredi 16	13h30	Concours de belote des Amis Jardais Salle des Ormeaux
Vendredi 23	18h30	Paroles d'auteurs : rencontre avec Johan Vincent - Médiathèque de Jard
Dimanche 25	14h00	Loto organisé par l'espace Enfance- Jeunesse « Les Quatre Saisons » Salle des Ormeaux
Samedi 31	Après-midi	Fête d'Halloween organisée par l'école Jacques Tati et l'Amicale Laïque Salle des Ormeaux

Publication bimestrielle de la Ville de Jard sur Mer
Place de l'Hôtel de Ville - BP 29, 85520 JARD SUR MER

☎ 02 51 33 40 17 - E-mail : mairie@ville-jardsurmer.fr - www.ville-jardsurmer.fr

Directrice de la publication : Sonia Gindreau
Rédaction et réalisation : Lisa Auger

Membres de la commission « Communication » : Rosane Polidori, Catherine Besnard,
Baptiste Mayet, Nelly Vrignon, Catherine Ait Braham, Jean Herb, Werner Manesse
Relecture : Sonia Gindreau, Rosane Polidori, Jean-Pierre Petorin